



MINISTÈRE DES SPORTS

Liberté

Égalité

Fraternité

Présentation et calendrier des dispositifs 2S2C – vacances apprenantes – quartiers d'été

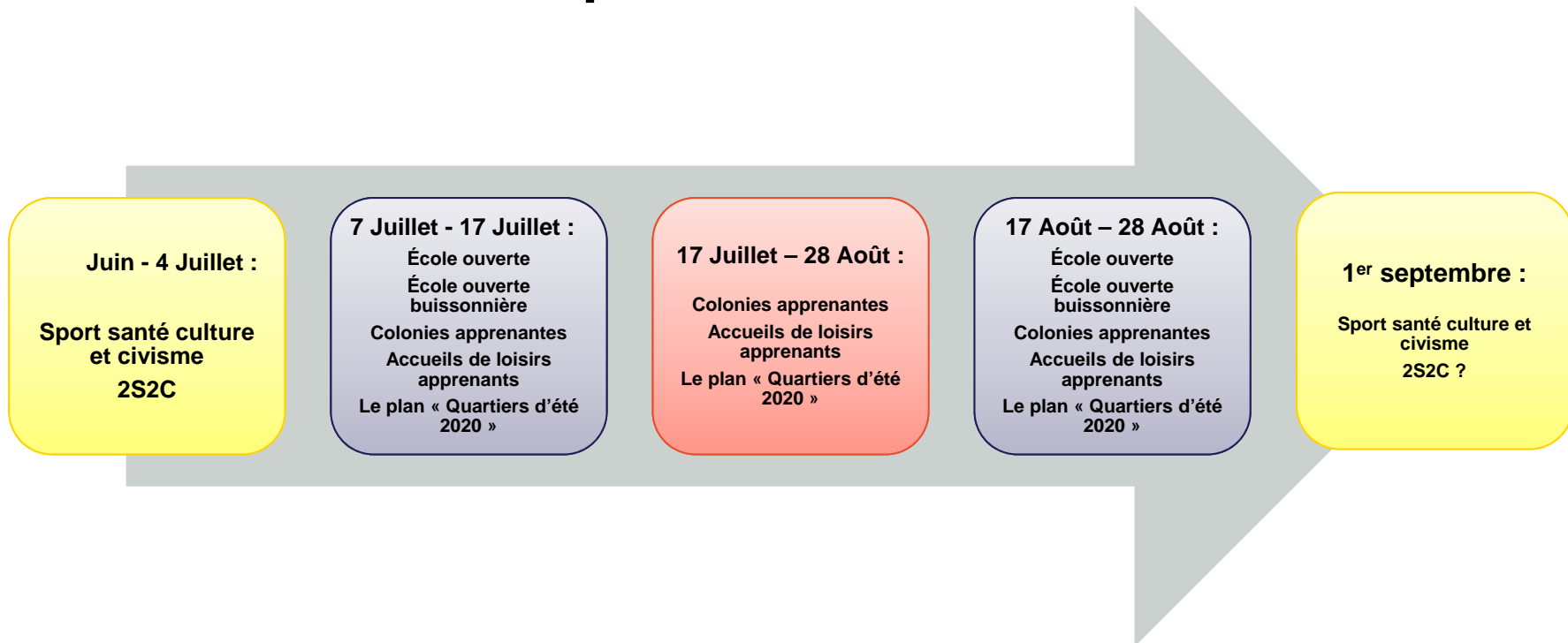
Direction des Sports

Bureau de l'élaboration des politiques publiques du sport (DS1A)

Les dispositifs :

- **2S2C - Sport santé culture et civisme**
- **École ouverte (en temps scolaire)**
- **École ouverte buissonnière (en temps scolaire ou extrascolaire ACM)**
- **Colonies apprenantes (extrascolaire ACM)**
- **Accueils de loisirs apprenants (extrascolaire ACM)**
- **Le plan « Quartiers d'été 2020 »**

Calendrier Juin - Septembre



2S2C

Sport santé culture et civisme :

Dispositif en temps scolaire, de reprise de l'activité scolaire en facilitant l'accueil des élèves en complément de leur accueil en classe. Dans le cadre d'une convention entre le DASEN/Maire, mobilisant les opérateurs sportifs pour une offre d'activités sportives de remobilisation.

Consultez INSTRUCTION N° DS/1A/2020/68 du 19 mai 2020 relative à la mise en oeuvre du dispositif Sport Santé Citoyenneté Civisme (2S2C) et le zoom sur le site du ministère des sports et FAQ du dispositif.

Vacances apprenantes

Téléchargez le dossier de presse [Dossier de presse Vacances apprenantes](#) et la page éducol [dédiée](#).

École ouverte (en temps scolaire): ouverture des écoles, collèges et lycées - notamment les lycées professionnels - pour proposer aux enfants pendant l'été du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles ou sportives l'après-midi. Auparavant limité aux quartiers prioritaires de la ville, le dispositif est étendu sur tout le territoire à 400 000 élèves.

Consultez la charte école ouverte : [Charte école ouverte](#)

École ouverte buissonnière (en temps scolaire ou extrascolaire ACM) : possibilité offerte aux enfants d'aller dans des Écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son École ouverte

Consultez le cahier des charges école ouverte buissonnière : [Cahier des charges école ouverte buissonnière Ete2020](#)

Vacances apprenantes

Colonies apprenantes (extrascolaire ACM): les collectivités territoriales pourront proposer à 250 000 enfants un départ en « colonies de vacances apprenantes » labellisées par l'État. Ces colonies offriront des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. L'État apportera aux collectivités un soutien financier inédit de 400€ par jeune et par semaine. Ces colonies seront également ouvertes à toutes les familles qui souhaitent y inscrire prochainement leurs enfants sur une plateforme en ligne.

Consultez le cahier des charges Colos apprenantes [Cahier des charges colo apprenantes Ete2020](#)

Accueils de loisirs apprenants : mise à disposition gratuite et sur demande début juillet, pour tous les accueils de loisirs, de parcours pédagogique en ligne du CNED, du CP à la terminale. Une aide ponctuelle exceptionnelle de 30 millions d'euros sera également proposée aux collectivités territoriales afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueils ou de renforcer les contenus pédagogiques. Une attention particulière sera portée aux territoires et publics les plus fragiles.

Vacances apprenantes

Colonies apprenantes (extrascolaire ACM) : les collectivités territoriales pourront proposer à 250 000 enfants un départ en « colonies de vacances apprenantes » labellisées par l'État. Ces colonies offriront des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. Une aide de l'Etat pouvant atteindre 80 % du coût du séjour (plafonnée à 400 € par mineur et par semaine) sera versée aux collectivités partenaires. Ces colonies seront également ouvertes à toutes les familles qui souhaitent y inscrire prochainement leurs enfants sur une plateforme en ligne.

Consultez le cahier des charges Colos apprenantes *Cahier des charges colo apprenantes Ete2020*

Accueils de loisirs apprenants (extrascolaire ACM) : mise à disposition gratuite et sur demande début juillet, pour tous les accueils de loisirs, de parcours pédagogique en ligne du CNED, du CP à la terminale. Une aide ponctuelle exceptionnelle de 30 millions d'euros (programme 163) sera également proposée aux collectivités territoriales afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueils ou de renforcer les contenus pédagogiques. Une attention particulière sera portée aux territoires et publics les plus fragiles.

Quartiers d'été

Le plan « Quartiers d'été 2020 » a pour ambition de faire de cette période estivale, s'ouvrant dans un contexte exceptionnel, un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires (QPV) ne pouvant partir en vacances dans une logique de renforcement du lien social et d'accès à de nouvelles opportunités. Il doit, par son envergure, constituer une incarnation de l'action publique menée en faveur des habitants des quartiers et être un vecteur de tranquillité publique.

Consultez le cahier des charges quartiers d'été

Quartiers d'été

Le plan « Quartiers d'été 2020 » a pour ambition de faire de cette période estivale, s'ouvrant dans un contexte exceptionnel, un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires (QPV) ne pouvant partir en vacances dans une logique de renforcement du lien social et d'accès à de nouvelles opportunités. Il doit, par son envergure, constituer une incarnation de l'action publique menée en faveur des habitants des quartiers et être un vecteur de tranquillité publique.

Consultez le cahier des charges quartiers d'été



MINISTÈRE DES SPORTS

Liberté

Égalité

Fraternité

Pour toute question

Contact national :

2s2c@sports.gouv.fr

Direction des Sports

Bureau de l'élaboration des politiques publiques du sport (DS1A)